

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° W21-802705

194871

Maladie **Dentaire** **Optique** **Autres**

Matricule : 2092

Société : RAM
Retraite

Actif

Pensionné(e)

Autre : KITIRANI Mohammed

Nom & Prénom : KITIRANI Mohammed

Date de naissance : 14/04/1951

Adresse : 46 Rue Boudir. lot. BELCHIR
Oujda

Tél. : 0667980606

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :
Nom et prénom du malade : KITIRANI MED Age : 72

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Diabète TA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 09/08/2021 Le : 17/01/2021

Signature de l'adhérent(e) : 

VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie N° W21-802705

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 2092

Nom de l'adhérent(e) : KITIRANI

Total des frais engagés : 391.80

Date de dépôt : 21/11/2021

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
				INP : <input type="text"/>

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
BOUDIRI DR. Khalil Mazzouza - Outda Dr. Khalil Mazzouza - Outda BP NR 2, Rue Mazouza / 0606 06 33 39 Tunis 6825 23 / 0606 06 33 39	17/01/24	800,00 dh 85,00 126,80
	08211-451-39180	

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LOT BF22004656.4			
UT AV 10 2021			
PPV 106.80 DH			

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.



DECLARATION DE MALADIE LONGUE DUREE :
VALIDE UN AN

Code : PR2FR04

Version : 02

Date : 05/05/2023

Partie réservée à l'adhérent (e) ou ayant droit

Nom et prénom :

KHIRANI Mohammed

Matricule :

2092

N° CIN : F 204663

Adresse :

46 RUE BOUDIR lot. 322Khir - oujda

Bénéficiaire de soins :

Adhérent Conjoint

Enfant

DR. EL JAMALI BTB
Medecin Généraliste
Dr. El Khelil Torres

Partie réservée au médecin traitant

Je soussigne :

248, rue Abdellah
(ex rue Ecuadore)
Tel 0536 68 08 92

Spécialité : Médecin généraliste

N° ICE :

N° INPE :

Certifie que Mlle, Mme, M. :

M Khirani Mohammed

NPE: 021288923

Nécessitant un traitement d'une durée :

< 3 mois

Entre 3 et 6 mois

A vie

Diabète type 1.

Arguments cliniques et résultats des examens complémentaires récents justifiant le diagnostic et traitement :

HbA1C% = 8,9%

GAT = 1.4281 L.

Dont ci-joint ordonnance :

Traitements prescrits : Insuline Rapide $\Rightarrow 4 U \times 3 / 5$ avant Repas
Insuline Lente $\Rightarrow 8 U \times 1 / 5$ sur

MHD : Hydrotalcin, Activité physique, Régime
On coll extra \Rightarrow Mesure glycémique x 3/j

Je déclare les informations ci-dessus sincères et véritables

Fait à : oujda le 30/05/2023

Cachet et signature du médecin traitant :

DR. EL JAMALI BTB SAM
Medecin Généraliste
Dr. El Khelil Torres
248, rue Abdellah, Oujda
(ex rue Ecuadore)
Tel: 0536 68 08 92

En application de la loi 08-09 relative à la protection des données à caractère personnel, MUPRAS garantie la confidentialité des informations communiquées

PHARMACIE BOUDIR KHALIL
DR KHALIL MOHAMMED AYOUB
RUE MAAZOUZA LOT NR 2 - OUJDA

Télé : 056682523

khirani mohammed

FACTURE N° : 669

du :

Qté	Désignation	Prix PPV	Montant	TVA
2	ONE CALL BANDELETTE / 50	100,00	200,00	0%
Total TTC			200,00	

Arrêtée la présente Facture à la somme de :
DEUX CENTS DIRHAMS

	TAUX	HT	TVA	TTC
0,00%	0,00	200,00	0,00	200,00
		200,00	0,00	200,00

CNSS :
Compte :

I.C.E : 002985518000051
Patente : 10300799

INPE:082111451
R.C :

I.F :
RIB :

PHARMACIE BOUDIR KHALIL
DR KHALIL MOHAMMED AYOUB
RUE MAAZOUZA LOT NR 2 - OUJDA

Tél : 056682523

khirani mohammed

FACTURE N° : 669

du :

PHARMACIE
BOUDIR KHALIL SARL
Dr Khalil Mohammed Ayoub
Rue Mazouza Lot nr 2 Oujda
0536 68 25 23 / 0606 06 33 38

Qté	Désignation	Prix PPV	Montant	TVA
2	ONE CALL BANDELETTE / 50	100,00	200,00	0%
Total TTC				200,00

Arrêtée la présente Facture à la somme de :
DEUX CENTS DIRHAMS

	TAUX	HT	TVA	TTC
0.00%	0,00	200,00	0,00	200,00
		200,00	0,00	200,00

CNSS :
Compte :

LOE : 002985518000051
Atente : 10300799

INPE:082111451
R.C :

I.F :
RIB :

PHARMACIE
BOUDIR KHALIL SARL
Dr Khalil Mohammed Ayoub
Rue Mazouza Lot nr 2 Oujda
0536 68 25 23 / 0606 06 33 38

Tél : 056682523

khirani mohammed

FACTURE N° : 669

du : 17/11/2014

Qté	Désignation	Prix PPV	Montant	TVA
2	ONE CALL BANDELETTE / 50	100,00	200,00	0%
Total TTC				200,00

Arrêtée la présente Facture à la somme de :
DEUX CENTS DIRHAMS

	TAUX	HT	TVA	TTC
0.00%	0,00	200,00	0,00	200,00
		200,00	0,00	200,00

INSULET RAPIDE ne doit jamais être mélangé avec des insulines produites par d'autres fabricants ou avec des insulines d'origine animale.

- Vous ne devez pas injeter INSULET RAPIDE ou INSULET NPH par voie intraveineuse. Injectez INSULET RAPIDE et INSULET NPH comme votre médecin ou votre infirmière vous l'a appris. Seul votre médecin peut administrer INSULET RAPIDE par voie intraveineuse. Il le fera seulement dans certaines circonstances telles qu'une opération chirurgicale où si vous êtes malade et que votre niveau de sucre est trop élevé.

Si vous avez utilisé plus d'INSULET que vous n'auriez dû :

Si vous avez pris plus d'INSULET que vous n'auriez dû, un abaissement du niveau de sucre dans le sang peut survenir. Vérifiez votre niveau de sucre (voir paragraphe A à la rubrique 4).

Si vous oubliez d'utiliser INSULET :

Si vous prenez moins d'INSULET que vous n'auriez dû, une augmentation du niveau de sucre dans le sang peut survenir. Vérifiez votre niveau de sucre.

Si vous arrêtez d'utiliser INSULET :

Si vous prenez moins d'INSULET que vous n'auriez dû, une augmentation du niveau de sucre dans le sang peut survenir. Ne changez pas d'insuline sauf sur prescription de votre médecin.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDÉSIRABLES ÉVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, INSULET est susceptible d'avoir des effets indésirables, bien que tout le monde n'y soit pas sujet.

L'insuline humaine peut provoquer une hypoglycémie (abaissement du niveau de sucre dans le sang). Reportez-vous au paragraphe ci-dessous - Problèmes courants du diabète - pour plus d'information sur l'hypoglycémie.

Effets indésirables possibles

L'allergie générale est très rare (affecte moins d'un utilisateur sur 10 000). En voici les symptômes : baisse de la tension artérielle, éruption généralisée sur tout le corps, difficultés de respiration, respiration sifflante de type asthmatique, accélération du pouls, transpiration.

Si vous pensez avoir ce type d'allergie à l'insuline avec INSULET, consultez votre médecin immédiatement.

L'allergie locale est fréquente (affecte moins d'un utilisateur sur 10). Elle peut se manifester par une rougeur, un œdème ou des démangeaisons au point d'injection. Cette réaction disparaît habituellement en quelques jours voire quelques semaines. Consultez votre médecin si ceci vous arrive.

Modifications cutanées au site d'injection

Si vous injectez trop souvent votre insuline au même endroit, le tissu adipeux peut devenir plus mince (lipodystrophie) ou plus épais (lipohypertrophie) (peut affecter jusqu'à 1 personne sur 100). Des grossoueurs sous la peau peuvent également être causées par l'accumulation d'une protéine appelée amylose (amyloidose cutanée), la fréquence de survenue est indéterminée.

L'insuline risque de ne pas agir correctement si vous l'injectez dans une zone présentant des grossoures. Changez de site d'injection à chaque fois pour éviter de telles modifications cutanées.

Un œdème (par exemple, gonflement au niveau des bras, des chevilles ; rétention d'eau) a été rapporté en particulier au début du traitement par insuline ou lors d'un changement du traitement pour améliorer le contrôle de votre glycémie.

Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, ou si certains effets indésirables deviennent graves, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

Problèmes courants du diabète

A. Hypoglycémie

Hypoglycémie (abaissement du niveau de sucre dans le sang) signifie qu'il n'y a pas suffisamment de sucre dans le sang et peut être provoquée par : une dose trop élevée d'INSULET ou d'une autre insuline ; le fait que vous sautez ou retardez vos repas ou changez de régime alimentaire ; des exercices ou des activités intenses, juste avant ou après un repas ; une infection ou une maladie (en particulier des diarrhées ou des vomissements) ; des changements de vos besoins en insuline ou une insuffisance rénale ou hépatique en voie d'aggravation.

Les boissons alcoolisées ainsi que certains médicaments sont susceptibles d'influencer votre glycémie.

Les premières symptômes de l'hypoglycémie apparaissent habituellement rapidement et comprennent : fatigue, accélération du pouls, nervosité ou tremblements, malaise, maux de tête, sueurs froides.

Lorsque vous n'êtes pas certain de votre capacité à en reconnaître les symptômes précurseurs, évitez toute situation, comme la conduite de véhicule, dans laquelle vous ou d'autres personnes pourraient être exposés à un risque du fait de votre hypoglycémie.

N'utilisez pas INSULET si vous estimatez qu'une hypoglycémie

(abaissement du niveau de sucre dans le sang) est imminente. Si votre glycémie est basse, consommez des préparations glucosées, ou du sucre ou des boissons sucrées. Puis, consommez des fruits, des biscuits ou un sandwich selon les conseils de votre médecin et reposez-vous. Cela vous permettra fréquemment de maîtriser une hypoglycémie légère ou un surdoseage mineur d'insuline. En cas d'aggravation, si votre respiration est superficielle et si votre peau devient pâle, avisez-en immédiatement votre médecin. Une injection de glucagon peut traiter une hypoglycémie assez grave. Prenez du glucose ou du sucre après l'injection de glucagon. Si vous n'obtenez aucune réaction au glucagon, un traitement hospitalier sera nécessaire. Demandez à votre médecin des renseignements concernant le glucagon.

B. Hypoglycémie et acidocétose diabétique

Hypoglycémie (trop de sucre dans le sang) signifie que vous n'avez pas suffisamment d'insuline. L'hypoglycémie peut être provoquée par le fait que : vous n'avez pas pris votre dose d'INSULET ou d'une autre insuline ; vous prenez moins d'insuline que la dose prescrite par votre médecin ; votre alimentation dépasse de beaucoup les limites permises par votre régime alimentaire ; ou vous avez de la fièvre, une infection ou êtes en état de stress.

L'hypoglycémie peut entraîner une acidocétose diabétique. Les premiers symptômes se manifestent lentement sur plusieurs heures, voire plusieurs jours. Parmi ceux-ci, citons les suivants : somnolence, absence d'appétit, rougeur au visage, odeur acétone-like de l'urine, soif, sensation de malaise.

Les symptômes graves sont une respiration difficile et un pouls rapide. Consultez un médecin immédiatement.

Si une hypoglycémie (abaissement du niveau de sucre dans le sang) ou une hypoglycémie (trop de sucre dans le sang) n'est pas traitée, il peut s'ensuivre des complications sérieuses telles que de maux de tête, nausées, vomissements, déshydratation, évanouissement, coma voire même décès.

Trois étapes simples pour éviter une hypoglycémie ou une hyperglycémie :

- Ayez toujours avec vous des seringues et un flacon d'INSULET de remplacement.

- Ayez toujours avec vous un document indiquant que vous êtes diabétique.

- Ayez toujours du sucre avec vous.

C. En cas de maladie

Si vous êtes malade et plus particulièrement, si vous vous sentez malade ou si vous avez des nausées, vos besoins en insuline pourront être différents.

Même si vous ne vous alimentez pas normalement, vous avez néanmoins toujours besoin d'insuline. Testez vos urines ou votre sang, suivez les instructions qui vous ont été données dans ce cas et consultez votre médecin ou votre infirmière.

6. COMMENT CONSERVER INSULET?

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

Ne pas utiliser INSULET après la date de péremption mentionnée sur l'étiquette et l'emballage. La date d'expiration fait référence au dernier jour du mois.

Avant première utilisation, conservez votre INSULET au réfrigérateur (entre 2°C et 8°C). **Ne pas congeeler.** Vous pouvez conserver votre INSULET en cours d'utilisation à température ambiante (inférieure à 30°C) pendant 28 jours maximum. Ne pas exposer à la chaleur ou au soleil.

Ne pas utiliser INSULET NPH ou INSULET MIX 30. Si vous remarquez la présence de flocons ou si des particules blanches restent collées au fond ou sur les parois du flacon, lui donnant un aspect grisé. Vérifiez cela avant chaque injection.

Ne pas utiliser INSULET RAPIDE si la solution est colorée ou si elle contient des particules. Vous ne devez utiliser que si elle à l'apparence de l'eau. Vérifiez cela avant chaque injection.

6. CONTENU DE L'EMBALLAGE ET AUTRES INFORMATIONS

Que contient INSULET ?

INSULET RAPIDE 100 UI/ml, solution injectable en flacon

La substance active est : l'insuline humaine produite par la technique dite de l'ADN recombinant.

1 ml contient 100 UI d'insuline humaine.

Un flacon contient 10 ml correspondant à 1000 UI d'insuline humaine.

INSULET NPH 100 UI/ml, suspension injectable en flacon

La substance active est : l'insuline humaine produite par la technique dite de l'ADN recombinant.

1 ml contient 100 UI d'insuline humaine isophane.

Un flacon contient 10 ml correspondant à 1000 UI d'insuline isophane.

Exipients communs : INSULET RAPIDE, NPH et MIX 30 :

méträctate, glycérol, eau pour préparations injectables, acide chlorhydriderique et hydroxyde de sodium. **INSULET NPH et MIX 30 :** phénol, sulfite de protamine, phosphate di sodique heptahydraté, oxyde de zinc.

Qu'est-ce qu'INSULET et le contenu de l'emballage extérieur ?

INSULET RAPIDE 100 UI/ml, solution injectable en flacon de 10 ml, boîte unitaire.

INSULET MIX 30 100 UI/ml, suspension injectable en flacon de 10 ml, boîte unitaire.

INSULET NPH 100 UI/ml, suspension injectable en flacon de 10 ml, boîte unitaire.

Conditions de prescription et de délivrance

Médicament soumis à prescription médicale - Liste II / Tableau C.

Titulaire de l'AMM et fabricant :

Laboratoires Sothema

B.P. N° 1, 27182 Bouskoura, Maroc

S
sothema

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée : Août 2020.

LOT,

85,00

EXP 04-2021

PDU 06-00

ENT UTILISÉ

toujours la dé-

laiationnement

sien. Assurez

ez par votre m

toujours la p

consultez votre m

édein vous s

la injection, de

usivement réservés. Observez les

remarquables

sont créa

à une

Ce, cha

sivement

d'INSU

administ

sion intrave

ASULET RAP

mecin vous

paration

immédiat

ASULET MIX

sule en su

able ou lait

esus jusq

uite

Veuillez lire attentivement cette notice avant d'utiliser ce médicament. Elle contient des informations importantes pour votre traitement et maladie.

Si vous avez d'autres questions; si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

- Gardez cette notice, vous pourrez avoir besoin de la relire.

- Si vous avez besoin de plus d'informations et de conseils, adressez-vous à votre pharmacien.

- Si les symptômes s'aggravent ou persistent, consultez un médecin.

- Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, ou si vous ressentez un des effets mentionnés comme étant grave, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

1. QU'EST-CE QU'INSULET ET DANS DQUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

Classe pharmacothérapeutique :

Antidiabétique : Insuline humaine.

INSULET contient l'insuline humaine, et est utilisée pour le traitement du diabète. Vous êtes diabétique lorsque votre pancréas ne produit pas suffisamment d'insuline pour réguler le niveau de glucose dans votre sang (glycémie). INSULET assure un contrôle du glucose à long terme. L'action d'INSULET NPH et INSULET MIX 30 est prolongée par la présence du sulfate de protamine dans la suspension. INSULET MIX 30 : Il s'agit d'une suspension prémélangée d'insuline rapide et d'insuline à action prolongée. INSULET RAPIDE est une préparation d'insuline d'action rapide.

• INSULET NPH : Votre médecin peut vous prescrire INSULET NPH ainsi qu'une insuline d'action rapide.

• INSULET MIX 30 : Votre médecin peut vous prescrire INSULET MIX 30 ainsi qu'une insuline d'action plus prolongée.

• INSULET RAPIDE : Votre médecin peut vous prescrire INSULET RAPIDE ainsi qu'une insuline d'action plus prolongée.

Une notice spécifique accompagne cette autre insuline. Ne changez pas d'insuline sauf sur prescription de votre médecin. Observez la plus grande prudence si vous changez d'insuline. Chaque type d'insuline a une couleur différente sur la boîte et le flacon ce qui vous permettra de les différencier facilement.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT D'UTILISER INSULET ?

N'utilisez jamais INSULET :

• Si vous estimatez qu'une hypoglycémie (abaissement du niveau de sucre dans le sang) est imminente. Il est indiqué plus loin dans cette notice comment prendre en charge une hypoglycémie légère (voir paragraphe A à la rubrique 4).

• si vous êtes allergique (hypersensible) à l'insuline humaine ou à l'un des autres composants contenus dans INSULET (voir rubrique 6).

Faites attention avec INSULET :

• Si votre glycémie est bien contrôlée par votre insuline actuelle, vous pourriez ne pas ressentir les symptômes annonciateurs de l'hypoglycémie. Ces symptômes sont énumérés ultérieurement dans cette notice. Réfléchissez soigneusement à l'heure à laquelle vous prendrez vos repas, à la fréquence et à l'intensité de vos exercices physiques. Vous devrez également étroitement surveiller les niveaux de sucre dans votre sang grâce à des tests fréquents de votre glycémie.

• Quelques patients ayant présenté des hypoglycémies (abaissement du niveau de sucre dans le sang) après passage d'une insuline animale à une insuline humaine ont rapporté que les symptômes annonciateurs

hypoglycémie étaient moins prononcés ou différents de ceux provoqués par l'insuline animale. En cas d'hypoglycémies fréquentes ou si vous avez

des difficultés à les reconnaître.

- Soyez répondeur par l'AFI : informez-en votre médecin, ph
- Etes-vous récemment tombé
- Avez-vous des problèmes m
- Faites-vous davantage d'ex
- Vos besoins en insuline p
- Si vous envisagez de vous
- médecin, pharmacien ou
- contraindre à modifier vos
- heures habituelles.

• Certains patients avec cardiaque ou un antécédent avec la plogilatose et l'infarctus de l'insuffisance cardiaque et augmentation rapide de p. Modifications cutanées au

Il faut effectuer une r modification cutanées tr risque de ne pas agir p présentant des grossesse

médecin si vous, inject

grossesse avant de comm

peut vous demander de

votre dose d'insuline ou

Utilisation d'autres insulines

Si vous prenez ou avez pris récemment un autre médicament, y compris un médicament obtenu sans ordonnance, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Vous besoin en insulin peuvent être différents si vous prenez un des traitements ci-dessous : corticothéroides, traitement substitutif par hormones thyroïdiennes, hypoglycémiants oraux (médicaments traitant le diabète), acide acétalysylique (aspirine), hormone de croissance, octreotide, lanréotide, bêta 2 stimulants (par exemple, ritodrine, salbutamol ou lebutadrine), bêtabloquants, thiazidiques ou certains antidiépresseurs (inhibiteurs de la monoamine oxydase) (daranzap, certains inhibiteurs de l'enzyme de conversion de l'angiotensine IEC) (par exemple, captopril, enalapril) ou antagonistes des récepteurs de l'angiotensine II.

Grossesse et allaitement

Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

Les besoins en insulin diminue généralement durant les trois premiers mois de grossesse et augmentent au cours des six autres mois. Si vous allaitez, l'administration de votre insulin devra peut-être être adaptée ainsi que votre régime alimentaire.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

vos capacités de concentration et vos réflexes peuvent être diminués en cas d'hypoglycémie (abaissement du niveau de sucre dans le sang). Vous devez y penser dans toutes les situations où vous pourriez mettre votre vie en danger ou celles d'autres personnes, comme la conduite automobile ou l'utilisation de machines. Vous devez interroger votre médecin ou votre infirmière sur vos capacités à conduire si vous avez :

- des fréquents épisodes d'hypoglycémie,
- des symptômes annonciateurs d'hypoglycémie diminués ou absents.

REMBOURSE
par la
MUTUELLE

REMBOURSE
par la
MUTUELLE

Injection d'INSULET

• Lavez-vous d'abord toutefois le reflet pourperer le bouchon.

Suivez les instructions de votre médecin où de votre infirmière. Ne partagez pas vos aiguilles et seringues. Injectez sous la peau comme vous l'aprenez. N'injectez pas directement dans une veine. Après l'injection, laissez l'aiguille sous la peau pendant 5 secondes afin de vous assurer que vous avez injecté votre dose en totalité. Ne frottez pas l'endroit où vous venez de faire l'injection. Assurez-vous que vous injectez à une distance d'au moins 1 cm de la dernière injection et que vous observez une rotation → des emplacements d'injection, comme on vous l'a appris.

• Votre médecin vous dira si vous devez mélanger INSULET RAPIDE avec INSULET NPH. Si, par exemple, vous devez injecter un mélange, prénez l'INSULET RAPIDE en premier lieu dans la seringue avant l'insuline d'action longue durée. Procédez à l'injection immédiatement après le mélange. Observez la même procédure à chaque fois. Normalement, vous ne devez pas mélanger INSULET RAPIDE avec des mélanges d'insulines humaines.